

GROTTE AU SUD ET TOUTE VOISINE DE LA GROTTE A LA PAGODE (I).

Estampage 149 (Fig. 724 et 1411)¹.

Sous la grande dynastie T'ang, la quatrième année hien-heng, le septième jour du onzième mois (20 décembre 673), Houei-kien, religieux du temple Fa-hai², de la capitale occidentale, agissant pour le bénéfice de l'Empereur, de l'Impératrice et du roi de Tcheou qui est prince-héritier, a fait avec respect une niche contenant une statue de Mi-le (Maitreya), ainsi que les deux Bodhisattvas et les deux rois divins; ayant réussi³ à terminer entièrement (ces travaux), il souhaite humblement que la longévité⁴ impériale ait une sainte floraison illimitée et que Son Altesse le prince-héritier⁵ ait un bonheur qui se prolonge pendant dix-mille générations.

Estampage 150⁶ (non reproduit).

Inscription datée de la deuxième année yi-fong, le quinzième jour du cinquième mois (20 juin 677). La donatrice est une dame Yu 虞, femme de Ts'ouei Yuan-kieou 崔元久, tchang-che de Sou tcheou 蘇州長史. L'inscription est effacée et on ne peut y discerner que quelques caractères isolés.

Estampage 151 (Fig. 1412)⁷.

La première année wen-ming, le huitième jour du quatrième mois

1. Cf. *HYFPL*, III, 12 a; *KKL*, VII, 25 a; *YFTKCTM*, III, 18 b.

2. 海寺法 doit sans doute être lu 法海寺. On retrouve le nom du temple Fa-hai dans l'inscription gravée sur la base du grand Buddha (fig. 633, estampage 340).

3. 德 est ici l'équivalent de 得.

4. La lecture 壽 est incertaine. La longévité impériale signifie la longévité de l'Em-

pereur et celle de l'Impératrice.

5. Je suppose que, au lieu de 諸王 « les princes », il faut lire 儲王 « le prince-héritier »; c'est de ce dernier seul, en effet, qu'il a été question plus haut.

6. Cf. *HYFPL*, III, 13 b; *KKL*, VII, 27 a; *YFTKCTM*, III, 19 a.

7. Cf. *HYFPL*, III, 15 b; *KKL*, VII, 31 b; *YFTKCTM*, III, 21 a.